

## ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE GUITARE MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES (H/F)

### 🎯 Le défi à relever ?

Depuis janvier 2023, la communauté de communes a la compétence de l'enseignement musical afin d'offrir un outil éducatif de qualité et de proximité.

L'objectif est de **permettre au plus grand nombre de découvrir le plaisir de faire de la musique**, de jouer avec d'autres, mais également de permettre l'apprentissage selon différents parcours diplômants ou amateurs afin de répondre à la demande des usagers.

Sous l'autorité hiérarchique directe de la Directrice de l'école de musique intercommunale, vos missions principales seront les suivantes :

- **Enseigner la pratique de la guitare basse et/ou électrique en cours individuel/binôme/ ateliers :**
  - pour divers publics (enfant à partir de 7 ans/adolescent/ adulte)
  - selon différents cursus possibles (amateurs/ diplômants)
  - dans tout style de musique
  - en proposant une pluralité et mixité des supports pédagogiques (écrits/oraux/solfège/ tablature/grille)
- **Activités annexes possible selon les profils et compétences du candidats :** enseigner la musique à travers des ateliers culturelles variés /enseigner la musique à d'autres publics que les élèves inscrits à l'école
- Éveiller, former et accompagner des artistes amateurs autonomes
- Conduire et participer aux **projets pédagogiques et artistiques**
- Organiser et suivre les études des élèves.
- Aider à la conception de la mise en œuvre des projets de l'élève et à l'évaluation des projets
- Pratiquer une veille artistique et une mise à niveau de sa pratique
- Participer aux différentes instances pédagogiques



**Je postule !**

**Candidature avant le 15 mai 2025**

**Entretien de recrutement le 21 mai 2025**

CV + lettre de motivation à M. Le Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron  
Courrier : 10 av. de la Résistance 07350 CRUAS  
mail : [recrutement@ardecherhonecoiron.fr](mailto:recrutement@ardecherhonecoiron.fr)

Découvrez notre territoire, ici !

### 👉 Ce poste est fait pour vous :

- vous avez une expérience artistique et pédagogique
- Vous possédez idéalement une formation instrumentale
- Vous êtes titulaire du permis B et avez un véhicule personnel
- Vous êtes une personne **autonome** et **dynamique** dotée d'un **excellent sens relationnel**
- Vous savez **enseigner à tous les élèves** en étant capable de **mesurer leurs besoins, leurs attentes et leurs capacités** et créer les progressions adéquates.
- Vous avez le **sens du travail en équipe**
- Vous respectez la **déontologie de l'enseignement** et avez le **sens du service public**.

### 🏠 L'environnement de travail ?

**Poste à pourvoir au 01 septembre 2025**  
**Recrutement par voie statutaire à défaut par voie contractuelle (Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique)**  
**CDD de 12 mois renouvelable.**

**LIEU** Le Teil

**HORAIRES** 4h45 hebdomadaires (heures complémentaires possible suivant le nombre d'inscription à la rentrée)

### REMUNERATION

- Rémunération statutaire selon le grade de d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe ou 1ère classe
- Prime ISOE
- Participation employeur à la prévoyance

### CONTRAINTES

Participation en dehors des heures de cours hebdomadaires imparties, aux actions liées à l'enseignement, considérées comme partie intégrante de la fonction (concertation pédagogique, action culturelle...).  
Contraintes de congés

### AVANTAGES

- Action sociale (culturelle, CNAS, sportive)
- Amicale du personnel
- Forfait mobilité